

Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/Une-premiere-reponse-d-EDF>

Réseau Sortir du nucléaire > Le Réseau
en action > Campagnes et mobilisations nationales > Archives campagnes > Campagnes et mobilisations 2005 > Le réacteur nucléaire
EPR ne passera pas ! > **Une première réponse d'EDF**

17 mai 2006

Une première réponse d'EDF

Mail d'EDF reçu par un participant de l'action de la campagne contre l'EPR

Le 24 janvier 2005

Bonjour Monsieur,

Nous avons bien reçu votre message par lequel vous exprimiez votre mécontentement de voir EDF lancer la construction d'un réacteur EPR. Nous sommes sensibles à l'intérêt que vous portez aux questions énergétiques.

Au cours du premier semestre 2003, le gouvernement a initié le "débat national sur les énergies" qui s'est prolongé avec une consultation sur le "Livre blanc sur les énergies" présenté par le ministre de l'Industrie, le 7 novembre 2003. Le processus de concertation publique a abouti, après un premier débat au Parlement le 15 avril 2004, à l'élaboration d'un projet de loi sur l'énergie proposé par le ministre de l'Industrie au Conseil des ministres du 5 mai 2004 et adopté par le Parlement le 9 août 2004.

Ce projet de loi vise à redéfinir la politique énergétique de la France autour de 4 axes prioritaires : la maîtrise de l'énergie, le développement des énergies renouvelables, le maintien de l'option nucléaire ouverte et le développement de la recherche.

Pour sa part, EDF considère que pour répondre au souhait des pouvoirs publics de maintenir l'option nucléaire "ouverte" lors du renouvellement des moyens de production d'électricité à partir de 2020, il est nécessaire d'engager dans les plus brefs délais une "tête de série EPR" en France.

En effet, ce nouveau réacteur EPR apporte des évolutions marquantes en matière de sûreté, d'impact sur l'environnement et de compétitivité. La "tête de série EPR" permettra à EDF de disposer vers 2015, au moment de décider du renouvellement des moyens de production les plus anciens, d'une organisation industrielle totalement opérationnelle et parfaitement maîtrisée sur le plan technique et économique.

Pour autant, EDF s'intéresse à toutes les formes de production d'électricité. EDF est convaincu de la complémentarité de l'ensemble des moyens de production. L'éolien est une énergie propre et abondante mais elle est intermittente : les périodes d'anticyclone représentent des moments sans vent. Le solaire fournit de l'électricité pendant la journée. Le nucléaire est un moyen de base, capable

d'une certaine modulation mais nécessitant un haut degré de technologie. La gestion d'un parc de production électrique est la combinaison de tous ces moyens de production en fonction de leurs caractéristiques et de leur disponibilité pour fournir à tout instant l'électricité la plus sûre, la plus respectueuse de l'environnement et la plus compétitive. Nous espérons que ces éléments vous permettront de compléter vos informations sur ce sujet.

Bien cordialement,
EDF.